InfoTravail
L'actualité des relations du travail
Travail Québec

Volume I, n° 5 – 16 novembre 2004

INFO TRAVAIL est un bulletin d'information électronique produit et diffusé par le ministère du Travail du Québec.

Quoi de neuf ?

Le ministre du Travail du Québec, M. Michel Després, a déposé à l'Assemblée nationale, le 11 novembre, le projet de loi n° 79, *Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale concernant l'établissement de programmes distincts*. Ce projet de loi modifie la *Loi sur l'équité salariale* afin de préciser que l'employeur pourra conclure une entente avec plusieurs associations accréditées en vue d'établir un programme distinct applicable aux salariés représentés par ces associations.

Conventions collectives de compétence québécoise expirant en février 2005

Parmi les conventions collectives dont l'échéance arrive en février prochain, deux retiennent l'attention. D'abord, l'entente qui compte le plus grand nombre d'employés est celle signée entre Pratt & Whitney Canada et ses 2 800 travailleurs membres des TCA-Canada. Ensuite, la convention collective qui aura eu la plus longue durée est celle signée entre la Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ) et les 691 travailleurs, membres du SFPQ (94 mois). >>>

Pour consulter la liste des conventions collectives de compétence québécoise venant à échéance en janvier 2005. >>>

Portrait statistique des conventions collectives expirant en novembre et décembre 2004 ainsi que janvier 2005

Au cours des mois de novembre et décembre 2004 ainsi que de janvier 2005, 605 conventions collectives, toutes compétences confondues, arrivent à échéance au Québec, dont la majorité en décembre (452) et concernent 35 894 personnes salariées. Dans l'ordre, les secteurs les plus touchés sont l'industrie manufacturière (12 104 salariés), le commerce de gros (3 957 salariés), le commerce de détail (3 913 salariés) et les services gouvernementaux (3 356 salariés), plus particulièrement, les services des administrations locales. >>>

Arrêts de travail de septembre 2004

Les données du mois de septembre dernier indiquent que les arrêts de travail ont davantage touché les entreprises du secteur privé régies par le Code du travail du Québec (10 nouveaux conflits). Par ailleurs, il faut noter que malgré le faible nombre d'arrêts de travail de compétence fédérale déclenchés en septembre (2), ce sont ces deux conflits qui ont touché la grande majorité des salariés concernés par un arrêt de travail. >>>

Pour consulter les données sur les arrêts de travail d'août 2004. >>>

Ententes négociées

Parmi les résumés d'ententes négociées au Québec récemment, *InfoTravail* relève, quant au nombre de salariés touchés, les conventions collectives conclues par deux institutions d'enseignement supérieur et les syndicats représentant leurs professeurs : l'Université Laval avec ses 1 196 salariés et l'Université de Montréal avec ses 1 264 salariés. D'autre part, en

2007-02514/

termes de durée d'ententes, signalons le cas d'Agropur dans deux de ses établissements : d'abord Agropur coopérative (Beauceville-Ouest) et les Teamsters Québec, local 1999 (FTQ) qui ont signé une entente d'une durée de 7 ans (échéance de la présente convention collective : 31 janvier 2011; échéance de la précédente : 31 janvier 2004) et Agropur (Notre-Dame-du-Bon-Conseil et Plessisville) et le Syndicat des travailleurs des produits laitiers de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (CSD) qui ont aussi conclu une entente de 7 ans en vigueur jusqu'en août 2010 (la précédente expirait en août 2003).

Pour consulter le relevé d'octobre des ententes négociées. >>>

Autres nouveautés

Le résumé statistique sur l'arbitrage de première convention collective -- 1978-2003.

L'entrée en vigueur, en octobre, du Règlement sur la rémunération de l'arbitre de grief ou de plainte dans l'industrie de la construction.

La Liste de 2005 des médiateurs en construction assujettis au *Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs*.

Publications récentes

Tout nouveau, tout chaud, le 2e numéro de *Regards sur le travail*, la revue dédiée à la recherche et aux observations dans le domaine du travail. Dans ce numéro, en plus des rubriques relatives aux résumés de recherches et aux démarches vécues en entreprises, on retrouve également un article sur le maintien de l'équité salariale et les faits saillants du rapport intitulé *Une mondialisation juste : créer des opportunités pour tous*, qui fut présenté à la 92e Conférence internationale du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui s'est tenue à Genève, en juin dernier. Au passage, l'équipe de *Regards sur le travail* précise qu'en tout temps, il est possible de soumettre des propositions d'articles de fond et des résumés de recherches. Pour de plus amples renseignements sur la façon de procéder, il suffit de consulter les appels de communication et la politique éditoriale et d'édition de la revue.

Le Rapport sur l'application des dispositions de la Loi sur les normes du travail concernant les disparités de traitement a été déposé à l'Assemblée nationale le 2 novembre. Il recommande le maintien des dispositions interdisant les disparités de traitement et la mise en œuvre, par la Commission des normes du travail, d'un programme de prévention et d'un programme visant à consolider l'application de ces dispositions.

Le survol des résultats du premier semestre de 2004 en matière de croissance des taux de salaire négociés au Québec nous apprend, entre autres, que la durée moyenne d'application des clauses salariales dans les conventions collectives renouvelées durant cette période, en se situant à 49 mois, constitue une hausse de 5 mois par rapport à la durée moyenne observée sur une base annuelle en 2003.

Pour avoir un aperçu des actions mises de l'avant en 2003-2004 et des projets en cours à la Commission de l'équité salariale, il suffit de consulter le plus récent bulletin d'information En toute équité. Par ailleurs, pour en savoir plus sur la façon dont les plaintes concernant l'équité salariale sont traitées par la Commission >>>.

Ce mois-ci dans Bâtir, la revue de la Commission de la construction du Québec, il est entre autres question de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies afin de mieux intervenir auprès des travailleurs en détresse, ainsi que du recours à des agences de location de main-d'œuvre. Le calendrier 2005 de l'industrie de la construction est aussi disponible.

Rapports annuels de gestion 2003-2204

- Ministère du Travail

- Commission des relations du travail
- Commission des lésions professionnelles
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'œuvre

Événements et dates à retenir

18 et 19 novembre - Montréal

Colloque annuel de l'Association d'Économie Politique (AEP) intitulé *De la conciliation emploi-famille à une politique des temps sociaux!*

18 au 20 novembre - Montréal

Colloque international sur le renouveau syndical organisé par le Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail (CRIMT).

Saviez-vous que...?

À la suite à l'entrée en vigueur des dispositions de la Loi sur les normes du travail en matière de harcèlement psychologique au travail

Les médiatrices et les médiateurs du ministère du Travail, grâce à leur expertise des relations patronales-syndicales, seront désormais appelés à intervenir dans les recours des parties prévus à la Loi. >>>

À signaler hors Québec

Une étude récente du Bureau international du travail (BIT) démontre que, dans un contexte de mondialisation, les politiques du marché du travail peuvent devenir un instrument fort utile permettant d'assurer une meilleure gouvernance du marché du travail.

Coordination et édition - Abonnement - Droits de reproduction